



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret



Info flash

Septembre 2013

1) Situation des services

Fin août, le Rectorat (la DOS) a informé les CIO d'Orléans et de Bourges que les décharges syndicales ne seraient pas compensées soit l'équivalent de 0,9 équivalent temps plein (0,4 à Orléans et 0,5 à Bourges). L'intervention des organisations syndicales a permis très rapidement, de réimplanter les 2 mi temps dans les 2 CIO.

Cet épisode oblige à beaucoup de vigilance sur les compensations de temps partiel. La règle est la suivante : implantation d'un mi temps à partir de 0,4 de rompus de temps partiel et d'un temps plein à partir de 0,8 de rompus de temps partiel.

Il est également important d'être vigilant quant à l'affectation des contractuels dans le respect des règles d'ancienneté des collègues.

SNES – 9, rue du faubourg St Jean – 45000 ORLEANS Tél. : 02 38 78 07 80 Fax : 02 38 78 07 81

Site Internet : www.orleans.snes.edu email : s3orl@snes.edu

2) Dates importantes

Mardi 10 septembre 2013 : les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et FSU (dont fait partie le Snes) appellent à la grève pour la défense du système de retraites par répartition et contre le projet du gouvernement qui prévoit notamment l'allongement de la durée de cotisation. Des manifestations sont organisées dans tous les départements (voir le site du Snes).

Jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2013 : réunion Snes à Paris des responsables académiques de la catégorie co-psy/dcio.

Mardi 15 octobre 2013 : réunion Snes à Blois pour la catégorie co-psy/dcio (convocation ci jointe).

Vendredi 8 novembre 2013 : colloque organisé par le Snes à Paris : comment démocratiser l'orientation scolaire ?

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2014 : réunion Snes à Paris des responsables académiques de la catégorie co-psy/dcio.

Fin janvier 2014 : 2ème réunion Snes à Blois pour la catégorie co-psy/dcio.

Jeudi 27 et vendredi 28 mars 2014 : colloque FSU sur le métier de psychologue (suite au colloque organisé l'année dernière sur le même thème)

Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2014 : réunion Snes à Paris des responsables académiques de la catégorie co-psy/dcio.

Fin mai : 3ème réunion Snes à Blois pour la catégorie co-psy/dcio.

3) Permanence téléphonique pour la catégorie co-psy/dcio

Assurée par Sylvie Berger le jeudi toute la journée au Snes du Cher : 02 48 24 53 54